

La politique contractuelle dans les filières agricoles



©A Lecerf_Cniel

Moyen de régulation des marchés et de partage de la valeur ?

L'exemple de la filière lait de vache

Gérard YOU

Département Économie de l'Institut de l'Élevage

Les différents modes de coordination pour ajuster offre et demande

- Les différents modes de coordination verticale des maillons de la chaîne d'approvisionnement alimentaire :



- L'intégration verticale (auto-intégration) : une entreprise de la chaîne alimentaire possède des outils situés à plusieurs niveaux de cette chaîne (firme) :
 - totale lorsque cette entreprise possède des outils sur l'ensemble des maillons,
 - partielle si elle ne possède des outils que sur deux ou trois maillons.

Principaux modes de coordination entre production et transformation selon les filières

	Lait	Viande bovine	Viande ovine	Viande porcine	Œufs	Volailles
Marché spot	*	***	***	*	*	
Contrat de commercialisation	**	*	*		*	
Contrat de production					**	**
Contrat à façon ou de prestation		*			**	**
Contrat coopératif	**	**	**	***	**	**

*: peu fréquent, **: fréquent, ***: dominant

Des quotas en 1984 aux contrats laitiers

31 ans de gestion administrée : 1984 - 2015

- Livraisons encadrées = débouché assuré,
- Obligation de collecte des transformateurs,
- Concurrence faible entre les collecteurs,
- Gestion administrative des quotas,
- Prix du lait relativement stable jusqu'en 2005
- Evolution du prix pilotée par l'Interprofession.

10 ans de transition : 2005 - 2015

- Démantèlement progressif des outils de régulation des marchés,
- Etaux des quotas desserrés : +10% de droits à produire en 10 ans,
- Assouplissement de la mobilité des quotas,
- Suppression du pilotage national de l'évolution du prix du lait,
- 1ère génération de contrats de 2011 à 2015 = banc d'essai
- Reconnaissance des Organisations de producteurs.

2015, l'économie laitière libéralisée Et 2ème crise laitière



Les contrats de commercialisation :

une assurance débouché pour les éleveurs, une logique de flux tirés pour les collecteurs privés

Assurer un débouché au lait sur un marché captif au stade de la production

- **Produit périssable et non stockable** (fréquence de collecte de 1 à 3 jours),
- **Produit pondéreux** : zone de livraison géographiquement limitée,
- **Faible pouvoir des éleveurs laitiers** sur un marché plutôt excédentaire.

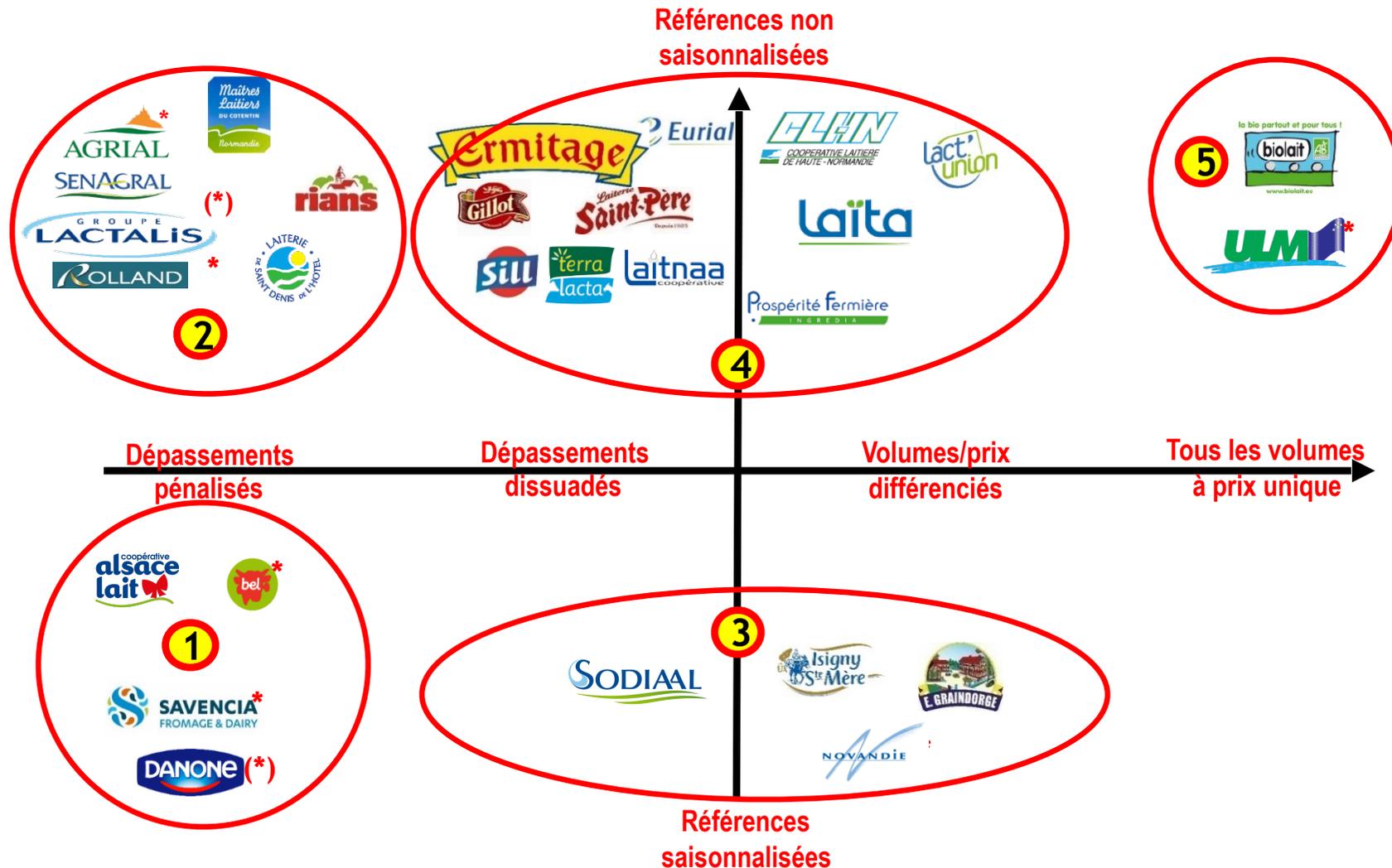
Faciliter la coordination entre les maillons

- **Réduire les coûts de transaction** générés par la vente sur un marché spot,
- **Sécuriser les approvisionnements des transformateurs,**
- **Ajuster l'offre à la demande** en termes de volume et de qualité des produits livrés,

Favoriser les investissements d'équipements spécifiques

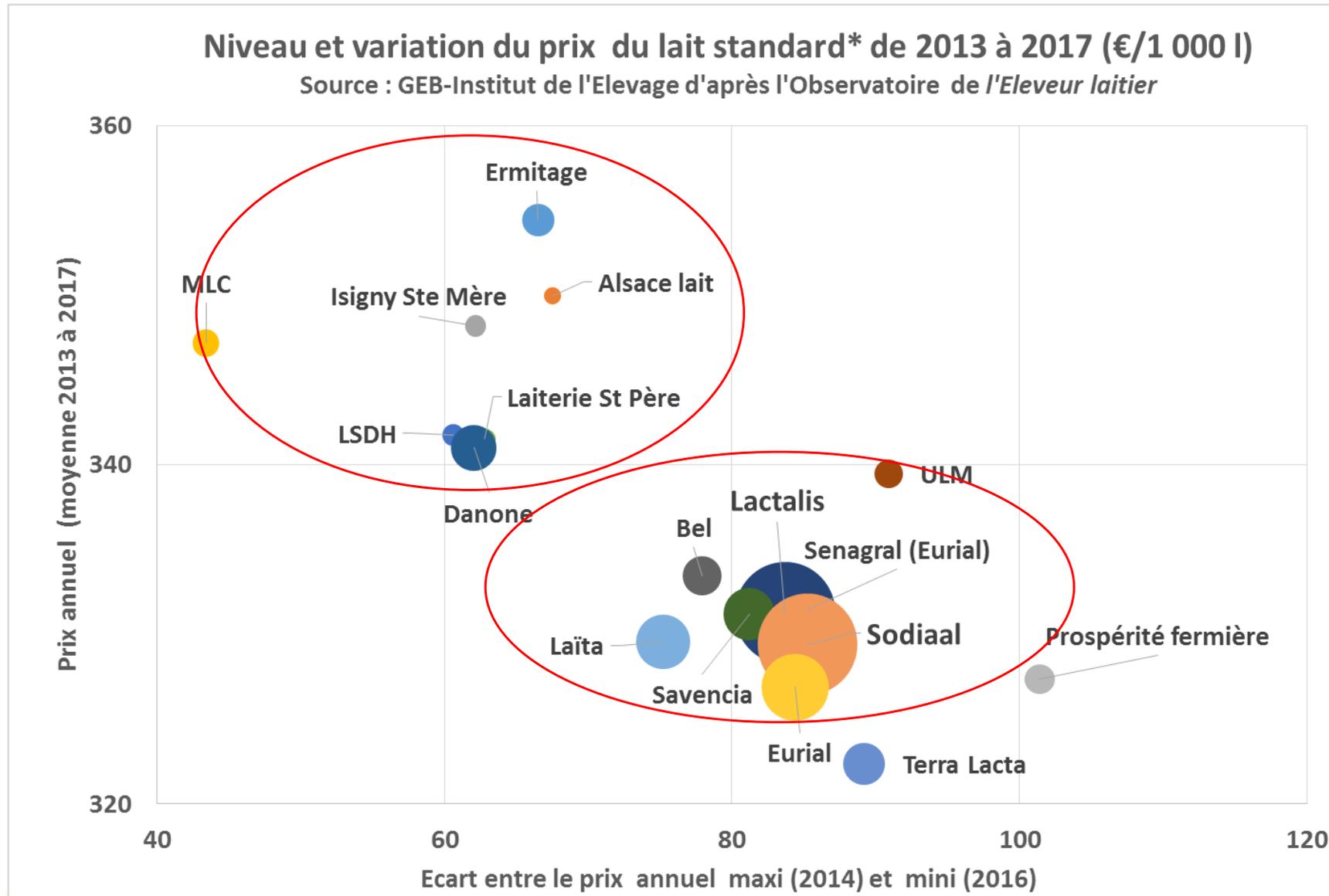
- Tant au stade de la production,
- Que de la transformation.

Des livraisons toujours encadrées, davantage par les privés que par les coopératives

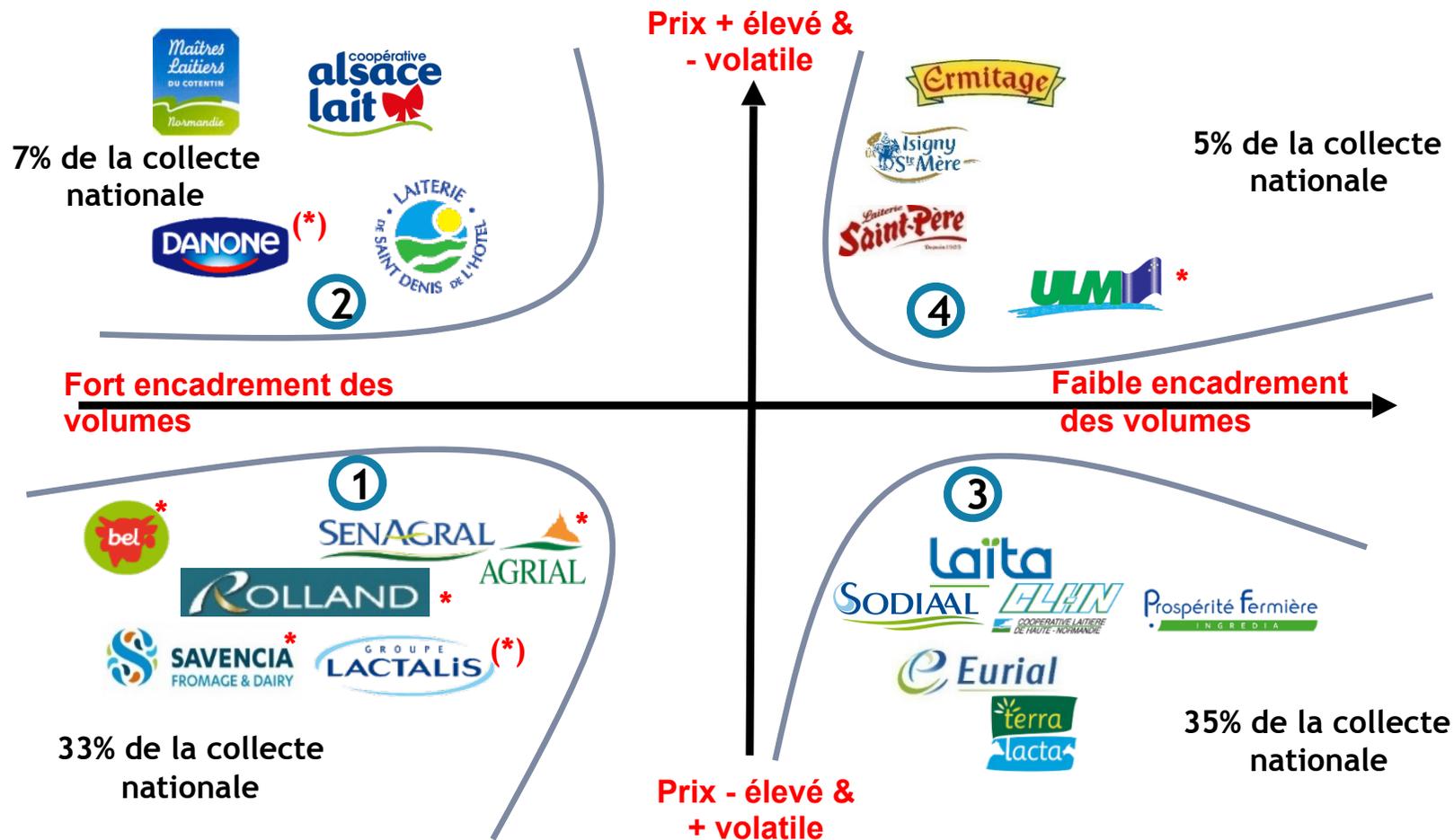


- * Mutualisation des dépassements entre les producteurs membres des OP
- (*) Mutualisation des dépassements entre les producteurs membres de certaines OP

Un prix du lait de plus en plus hétérogène : surtout dépendant du mix-produit, mais aussi du statut de l'éleveur

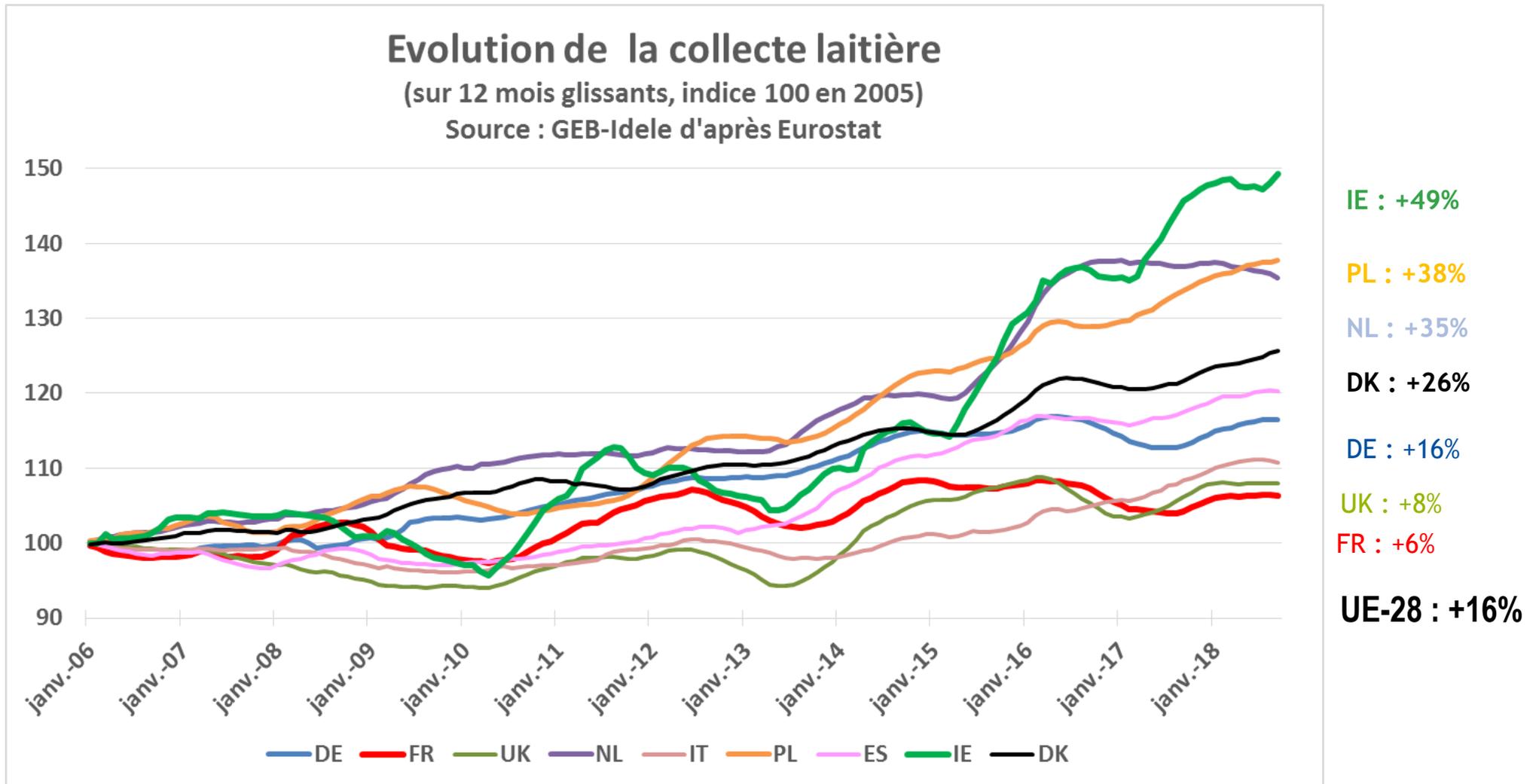


Positionnement des laiteries selon la gestion des volumes contractuels et le prix du lait



- * Mutualisation des dépassements entre les producteurs membres des OP
 (*) Mutualisation des dépassements entre les producteurs membres de certaines OP

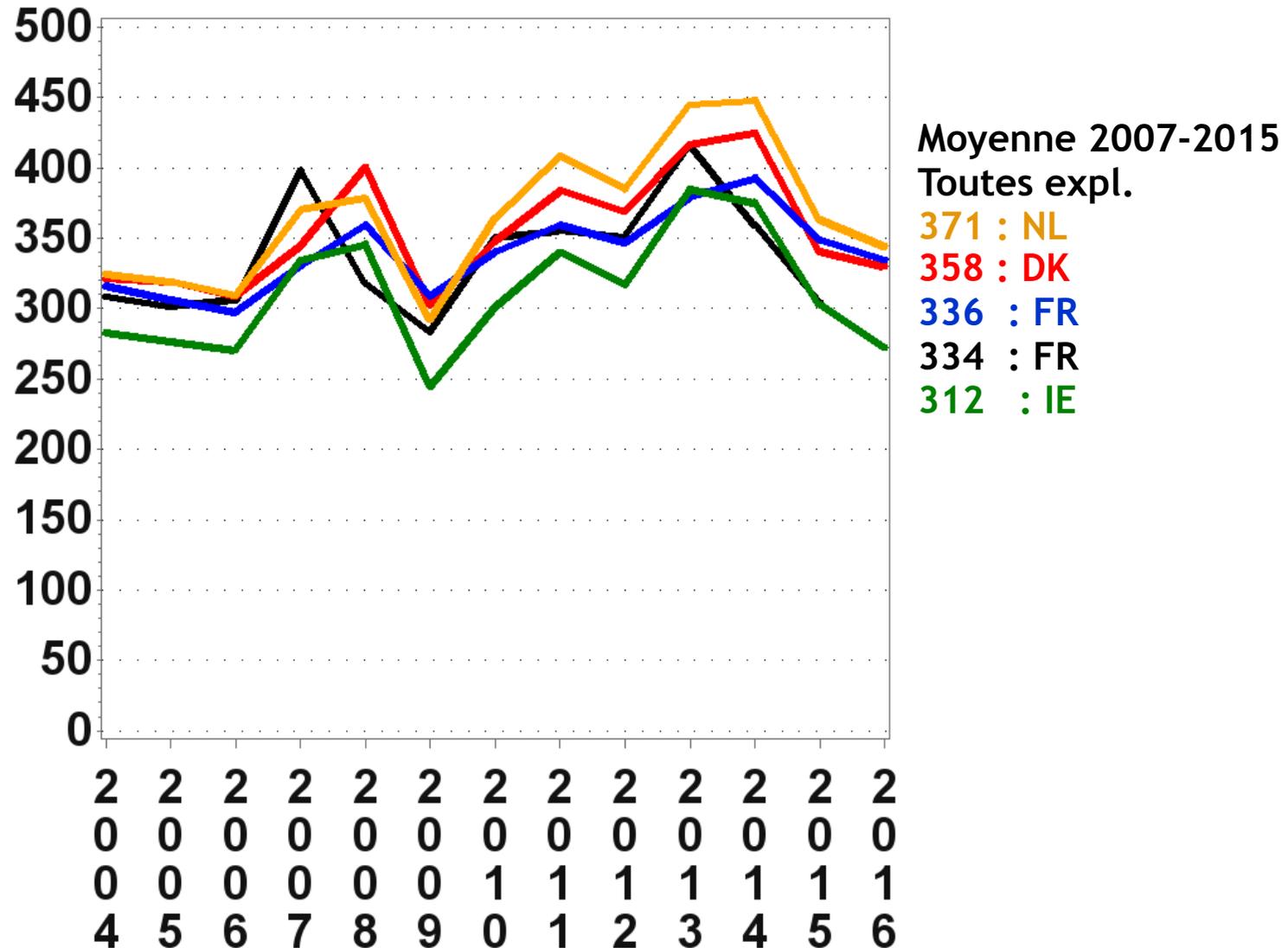
Une production laitière encadrée en France, mais libéralisée en Europe du Nord



Tous les pays de l'UE-28 en croissance entre 2005 et 2018,
Ampleur de la croissance dépend de plusieurs facteurs : densité laitière, compétitivité prix, mix-produit et positionnement marché, relations entre les maillons, poids de la distribution...

Les éleveurs d'Europe du Nord ont la liberté de produire et une aussi bonne valorisation

Prix du lait de vache payé aux livreurs selon les pays,
 €/1000 l Source : GEB-Idele d'après FADN



Les contrats laitiers en Europe du Nord

	Allemagne, Danemark, Irlande & Pays-Bas	France	Royaume-Uni
Contrats dominants	Coopératifs (70 à 95%)	coopératifs (55%) et commerciaux (45%)	Commerciaux bi et tripartites (60%)
Types de livraisons	non encadrées	Plus ou moins encadrées	encadrées
Qui pilote les volumes ?	Les producteurs (flux poussés)	Les transformateurs (flux plutôt tirés)	Distributeurs et secondairement transformateurs
Transmission des variations de prix	Rapide et intégrale	Retardée et partielle	Partielle et variable selon les contrats
Relations transformation/ distribution	transformation domine en DK et NL, Partenariales en DE	Plutôt dominées par la distribution	Dominées par la distribution
% de la production exportée	50 à 90%	40%	10%
Risque prix	Supporté par les éleveurs		

En France :

Contractualisation imparfaite, mais perfectible

Pouvoir renforcé des collecteurs & transformateurs

- **Rapport de forces plutôt déséquilibré,**
- Asymétrie dans la connaissance du marché, des débouchés et des valorisations des produits commercialisés,
- **Clauses de sauvegarde imprécises :** source de contentieux,

Faible pouvoir de marché des éleveurs, malgré les contrats

- Contrats de 1^{ère} génération plutôt homogènes : décalques des quotas,
- Passage progressif d'une économie administrée à contractuelle,
- Contrats 2^{ème} génération négociés avec les OP via des accords cadre

OP faibles et nombreuses, Volonté publique de les renforcer

- Des OP verticales nombreuses et dispersées,
- **Contractualisation s'est faite à front renversé,**
- **Législateur place les OP au cœur des relations contractuelles,**
- **Obligation d'accords cadre en préalable aux contrats collecteurs/livreurs**

Mise en œuvre dans une ambiance de méfiance

- Des situations éleveurs/collecteurs contrastées,
- **Déficit de confiance et de transparence au sein de la filière.**
- **Loi EGALim veut intégrer les coûts de production dans la formation des prix agricoles,**
- **Loi EGALim replace Interprofessions au cœur des filières.**